

Déclaration de liens de parenté

Vous avez indiqué être un membre de la famille de l'une des victimes du vol PS752. Aux fins de la présente demande, le terme « membre de la famille » englobe : les conjoint.e.s, les conjoint.e.s de fait, les frères, les sœurs, les enfants, les petits-enfants, les tantes, les oncles, les neveux, les nièces et les cousin.e.s.

Nom du ou de la demandeur.se : _____

Nom de la victime : _____

Lien avec la victime : _____

Je, qui présente la